

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 26/11/2024 - 158420 - 2007 B 21574 - 500 631 437 - 2 C FRANCE

SARL 2 C FRANCE

Capital: 130.000 Euros
Siège social: 38 Boulevard de Courcelles
75017 Paris
N° RCS PARIS 500 631 437

Rapport du commissaire à la transformation

Sur la transformation de la société SARL 2 C FRANCE en Société par actions simplifiée.

FITECO
2 rue Henri Poincaré
28000 CHARTRES

Tél : 02.37.25.15.15
Email: lecoudray@fiteco.com

Aux associés ;

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision des associés en date du 4 octobre 2024, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- À contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- À vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous nous sommes assurés que, depuis cette date, aucun élément de nature à remettre en cause de façon significative la situation nette de la société n'est intervenu.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Chartres le 14 Novembre 2024

FITECO,

Commissaire à la transformation

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line, positioned above the name of the signatory.

Aymen BOUSLAHI

Associé

2 C FRANCE
Société à responsabilité limitée au capital de 130 000 Euros
Siège social : 38, boulevard de Courcelles 75017 PARIS
500 631 437 R.C.S. PARIS

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 4 OCTOBRE 2024

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
(Art. L. 224-3 Code de commerce)

LES SOUSSIGNÉS :

- Monsieur Claude CHEZAUD,
titulaire de 4 parts sociales en pleine propriété
titulaire de 12.996 parts sociales en usufruit,
- Madame Amanda CHEZAUD,
titulaire de 4.332 parts sociales en nue-propiété,
- Monsieur Claude Alexandre CHEZAUD,
titulaire de 4.332 parts sociales en nue-propiété,
- Madame Lauren DIOT,
titulaire de 4.332 parts sociales en nue-propiété,

Détenant ensemble 13.000 parts sociales, soit la totalité des parts de la société 2 C FRANCE désignée ci-dessus,

Envisagent la transformation de la Société en société par actions simplifiée et ont décidé, à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, de désigner :

- La Société FITECO, dont le siège social est situé 2, rue Henri Poincaré 28000 CHARTRES,

Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation chargé d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L. 224-3 du Code de commerce et d'établir en outre le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce.

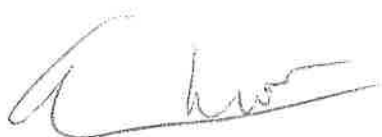
Il pourra rendre compte de sa mission dans un seul rapport.

Fait à PARIS
Le 4 octobre 2024

Amanda CHEZAUD



Claude CHEZAUD



Claude Alexandre CHEZAUD



Lauren DIOT

